

17 avril 2015 – n° 02  
150037

**ZAC D'HERBAVILLE - CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA S.E.V.**

Par traité de concession d'aménagement en date du 28 Juin 1996, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié l'aménagement de la ZAC HERBAVILLE à la S.E.V., afin de développer des activités économiques et de loisirs.

A cet effet, la Société a :

- acquis les terrains nécessaires,
- exécuté les travaux d'équipement de certains terrains,
- procédé à la revente d'une partie des lots cessibles à différents acquéreurs.

Par délibération en date du 19 Septembre 2014, la Ville a décidé de procéder à la clôture de cette concession.

Le bilan financier de clôture arrêté au 1<sup>er</sup> avril 2015 fait apparaître :

- un total de dépenses de 6 463 099,28 € HT,
- un total de recettes de 5 566 378,41 € HT incluant la cession des terrains appartenant à la S.E.V. pour un montant de 810 000 € HT, selon l'état foncier récapitulatif joint en annexe,
- un résultat d'opération déficitaire de - 896 720,87 € HT.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- d'approuver les comptes présentés par la Société et de lui donner quitus définitif de sa mission ;
- d'accepter la remise des terrains actuellement propriété de la S.E.V., moyennant le prix de 810 000 € HT, soit 972 000 € TTC, conformément à l'estimation de France Domaine du 16 février 2015 ;
- d'autoriser le Maire à signer les actes administratifs correspondants avec la S.E.V. ;
- de créer un budget annexe « zones d'activité économique » pour assurer la gestion comptable des parcelles destinées à la vente ;
- d'accepter la remise des ouvrages d'infrastructures réalisés dans le cadre de l'opération ;
- de procéder au recouvrement du remboursement de l'avance de trésorerie versée à la S.E.V. pour un montant de 304 898.03 € ;
- de procéder au versement d'une participation d'équilibre de 896 720,87 € en couverture du résultat déficitaire de l'opération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

(- 1 abstention : V. BENOIT - Président de la SEV)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,

  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 17 avril 2015

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 27

Procurations ..... 8

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à Dominique CHOBOUT
Patrick ZANCHETTA	à David VALENCE
Caroline PRIVAT	à Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à Nadia ZMIRLI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----